OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR MUNICIPAL

Lieu de travail :

Bureau municipal

Supérieur immédiat :

Marie-Claude Parent

Salaire :

30$/heure

Horaire de travail :

2 jours semaine

Date d'affichage :

15 octobre 2026

Date limite :

15 novembre 2026 à 16h

Entrée en fonction :

Dès que possible

Personne-ressource :

Marie-Claude Parent
Directrice générale greffière et trésorière,
direction@vstpierre.ca

Numéro de téléphone :
450-756-2592

LA PERSONNE QUE NOUS RECHERCHONS

- Polyvalente Terrain-bureau,
- Aisance à l'extérieur,
- Contact humain,
- Entregent, écoute, communication claire,
- Tact, diplomatie, autonomie,
- Débrouillardise, jugement, rigueur,
- Organisation,
- Travail d'équipe,
- Ouverture aux outils technologiques et à l'intelligence artificielle dans le respect de la confidentialité.

VOTRE DÉFI

Sous l'autorité de la direction générale, le titulaire du poste est la personne de référence pour tout ce qui touche l'urbanisme, l'environnement et l'application des règlements sur le territoire.

RESPONSABILITÉS

Concrètement vous :

- Vous déplacerez régulièrement sur le territoire pour effectuer des inspections liées aux permis, aux certificats et au respect des règlements ;
- Assurez la continuité des services aux citoyens, en accueillant et traitant les demandes de permis et de certificats et vous assurerez le suivi administratif complet de vos dossiers ;
- Veillerez à l'application des règlements municipaux en matière d'urbanisme, d'environnement, de nuisances et bien plus, autant sur le terrain qu'à partir de vos observations documentées ;
- Deviendrez la personne-ressource des citoyens, des entrepreneurs et des professionnels, en expliquant clairement les règles applicables ;
- Agirez comme personne de confiance auprès du comité consultatif en urbanisme (CCU), et du comité de préservation du patrimoine bâti, ce qui inclût préparer les dossiers à présenter ;
- Assurerez le suivi des plaintes, effectuerez les vérifications nécessaires sur le terrain et au besoin émettrez des avis d'infraction ;
- Contribuerez activement à la mise à jour du plan d'urbanisme et des règlements du territoire ;
- Rédigerez des rapports et formulerez vos recommandations au conseil-municipal.

Les tâches mentionnées précédemment reflètent les caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

EXIGENCES :

DEC en Technique d'aménagement et d'urbanisme, toute combinaison de formation et d'expérience équivalente considérée.
Deux (2) années d'expérience pertinente
Permis de conduire de classe 5 valide
Excellente maîtrise du français parlé et écrit
Bonne connaissance de Microsoft 365
Bonne connaissance de la LAU et de la LPTAA

ATOUTS APPRÉCIÉS :

Expérience dans le milieu municipal constitue un atout majeur.
Expérience en zone agricole (CPTAQ).
Connaissance d'Accès Cité Territoire et de Gonet.